MA VIE AU PAYS DU MONT-BLANC

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy
Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais-les-Bains • Sallanches

DOSSIER

Budget 2018
Le point sur les finances de la CCPMB

AGRICULTURE
Nos projets en cours

ORDURES MÉNAGÈRES
Collecte : qui fait quoi ?

JEUNES
Séjours transfrontaliers

Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

Bulletin d'information intercommunal n°20 - avril 2018

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le début de l'année 2018 a été chargé. Il a été ponctué en particulier par le vote du budget. Aujourd'hui, je suis satisfait de vous présenter une situation financière beaucoup plus sereine. Les efforts que nous fournissons depuis plusieurs années commencent à porter leurs fruits. Nous avons redressé la situation et avons clôturé le budget 2017 en léger excédent.

Cette réussite nous permet de ne pas augmenter cette année les taux des 4 taxes (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et non bâti, cotisation foncière des entreprises). Mais restons prudents. Nous poursuivrons nos efforts sur la maîtrise de nos dépenses courantes pour investir dans la rénovation de nos équipements et mener de nouvelles actions.

Je tiens par ailleurs à vous faire découvrir certaines actions que nous réalisons en matière de préservation et de valorisation de l'agriculture, du pastoralisme et de nos forêts. Un investissement intercommunal qui dure depuis de nombreuses années mais qui demeure encore trop méconnu.

Georges Morand

Président de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc

ACTUALITÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ

2 CARTES

LA CCPMB PENSE AUSSI AUX CYCLISTES. Pour la saison à venir, elle édite 2 nouvelles cartes de randonnée qui répertorient les itinéraires de VTT du Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix. À retrouver cet été dans les offices de tourisme du territoire.

© Adobe Stock

30 ANIMATIONS

SUR L'AIR DANS LES ÉCOLES. Depuis le mois de septembre, les Animatrices Nature de la CCPMB ont réalisé 30 animations sur le thème de l'air auprès des classes de primaire de nos 10 communes. Les élèves ont pu découvrir ce qu'est l'air, à quoi il sert, pourquoi il peut être pollué… En tout, 56 animations sur ce thème sont prévues pour l'année scolaire 2017/2018.

Sentiers

UNE AIDE AUX COMMUNES POUR L'ENTRETIEN DES SENTIERS

Pour permettre l'entretien des sentiers de randonnée classés du territoire, la CCPMB collecte des financements auprès du Département de la Haute-Savoie et les reverse aux communes qui gèrent la maintenance.

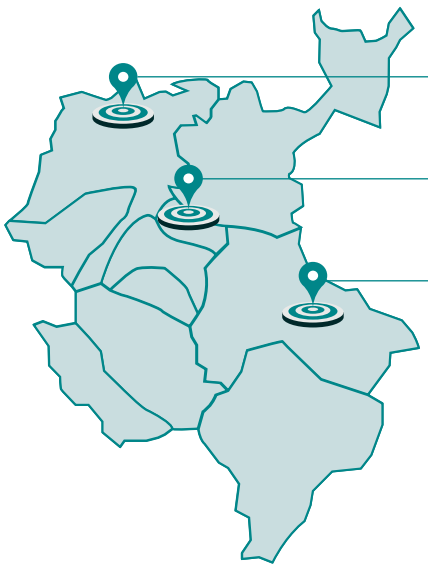

Sallanches

Réfection du sentier de la Jorasse en janvier 2017. Aide reversée : 4386 €

Domancy

Réfection Pont du Creux à l'été 2017. Aide reversée : 12 250 €

Saint-Gervais-les-Bains

Balisage du Tour du Pays du Mont-Blanc (variante) et Val Montjoie en septembre 2017. Aide reversée : 8884 €

Balisage du Tour du Mont-Blanc (variante), du Tour du Pays du Mont-Blanc (variante) et du GR5 Tour du Mont-Blanc. En cours de demande auprès du Département : 11 743 €

La CCPMB a reçu 5140 € d'aide à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le développement du site de réservation des refuges du Tour du Pays du Mont-Blanc.

À l'issue de la validation du schéma directeur, la CCPMB recevra 17 800 € de la part du département pour développer un réseau cohérent de sentiers de randonnée.

HABITER MIEUX !

Profitez de quatre permanences gratuites par mois pour rencontrer des conseillers spécialistes de la rénovation énergétique de l'habitat. Posez-leur toutes vos questions sur les aides financières et administratives dont vous pouvez bénéficier, les démarches à réaliser ou les meilleures techniques à adopter pour vos travaux.

Les dates à venir :

PASSY de 9h30 à 12h	SALLANCHES de 13h30 à 16h
les vendredis 13 et 27 avril	le mercredi 18 avril
les vendredis 11 et 25 mai	les mercredis 2 et 16 mai
les vendredis 8 et 22 juin	les mercredis 6 et 20 juin

Les propriétaires bailleurs peuvent aussi en bénéficier !

Vous possédez un logement dans lequel des investissements sont à faire pour en améliorer les performances énergétiques ?

Pour financer les travaux, des aides financières et des avantages fiscaux existent sous certaines conditions. Le programme Habiter Mieux concerne aussi les logements proposés à la location. Avant d'engager des dépenses, renseignez –vous, vous n'avez rien à perdre !

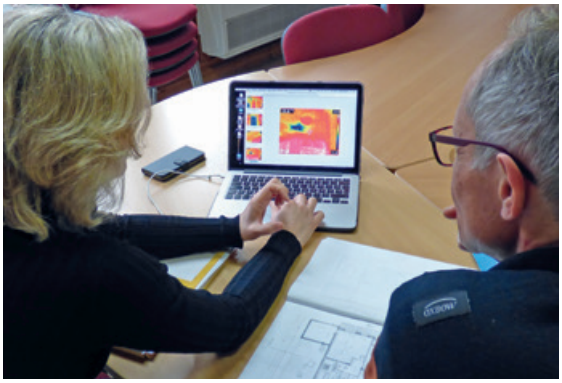

Renseignements gratuits auprès de Soliha :
: 06 45 67 51 19 / @ : *contact.hautesavoie@soliha.fr*

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR CHANGER SON CHAUFFAGE AU BOIS

Attention ! L'opération Fonds Air Bois se termine en juin. Pour bénéficier des 2000 € d'aides au remplacement d'un ancien système de chauffage au bois par un système neuf, plus performant et moins polluant, contactez vite le SM3A.

Chargée de mission Fonds Air Bois : Pauline Caër
: 04 50 25 24 91 / @ : pcaer@sm3a.com /
: www.riviere-arve.org

- Suite au décès d'Évelyne Perrin, Claude Petit-Jean a été désigné conseiller communautaire pour la Commune de Sallanches lors du conseil municipal du 19 décembre 2017.

© Mairie de Sallanches

- Daniel Izoard, nouveau Directeur Général des services a pris ses fonctions en janvier 2018.

EN LIGNE

EMPLOI

Les offres d'emploi de la Communauté de Communes et des 10 communes sont à retrouver sur ***www.ccpmb.fr***.

DÉCHÈTERIES

Vous inscrire, ajouter ou retirer un véhicule de votre liste, modifier vos informations personnelles … Gérez votre accès aux déchèteries du territoire à partir de votre espace personnel sur ***www.ccpmb.phaseo.fr***.

PENSION CANINE

www.pension-canine-mont-blanc.com : le site pour réserver une place pour votre chien à la Pension Canine du Pays du Mont-Blanc. Notre équipe vous accueille tous les jours, toute l'année. Garde à partir d'une demi-journée.

QUALITÉ DE L'AIR

Rendez-vous sur ***www.air-ccpmb.fr*** pour mieux comprendre les problématiques de pollution de l'air au Pays du Mont-Blanc.

TRANSPORT

- **Montenbus** : Réservez vos trajets jusqu'à deux heures avant l'heure de départ souhaitée sur ***www.montenbus.fr***
- **Transport scolaire** : Anticipez la rentrée scolaire 2018/2019. Inscrivez votre enfant au transport scolaire du 15 juin au 15 juillet pour bénéficier d'un tarif préférentiel de 122 € au lieu de 160 €.

  Désormais, tous les enfants peuvent être inscrits en ligne sur ***www.ccpmb.fr*** hormis ceux qui souscrivent un abonnement auprès de la SNCF.
- **Covoiturage** : désormais, organisez vos trajets en covoiturage, régulier ou ponctuel, en Région Auvergne-Rhône-Alpes sur : ***www.movici.auvergnerhonealpes.fr***

Si le bulletin intercommunal n'est pas distribué chez vous, envoyez vos coordonnées à : **communication@ccpmb.fr** pour recevoir la version papier ou téléchargez-le sur ***www.ccpmb.fr***

LE MAGAZINE EST ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC

648, chemin des Prés Caton - 74190 Passy - 04 50 78 12 10

Directeur de la publication : Georges Morand / Co-directeur : Daniel Izoard / Rédaction, conception graphique et réalisation : Service Communication - infographie / Crédit Photo : © CCPMB, sauf mention contraire / Dépôt légal à parution : à venir - / Tirage : 26 000 exemplaires - ISSN : à venir. «Ma Vie» est distribué gratuitement dans tous les foyers des 10 communes. Impression sur papier issu de forêts durablement gérées : imprimerie Uberti Jourdan

Les informations relayées dans ce bulletin peuvent être modifiées en fonction des décisions prises par les élus communautaires.

L'ACTUALITÉ
EN IMAGE

© OT. Vallée de Chamonix

1. La CCPMB a participé aux **ASSISES EUROPÉENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE,** du 30 janvier au 1er février à Genève pour présenter le projet Ambassad'R.

2. **LA CCPMB SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DU PARC DE LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ** en versant une aide de 40 €/m² pour chaque logement social construit par l'une de ses dix communes.

3. **LES OFFICES DE TOURISME DE NOTRE TERRITOIRE SE SONT RENDUS À LIÈGE**, en Belgique pour promouvoir le Pays du Mont-Blanc lors du salon Vert Bleu Soleil du 8 au 11 février.

4. La CCPMB a organisé une série d'ateliers pour **ÉLABORER UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE EN COHÉRENCE AVEC SON AMBITION DE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE**.
Grâce à ce travail, elle espère obtenir un «European Energy Award» (label Cit'ergie en français) qui récompense les collectivités européennes engagées dans une démarche de réduction de leur consommations d'énergie et de leur émission de gaz à effet de serre.

5. Pendant les vacances scolaires, les Animatrices Nature de la CCPMB proposent des **ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE DU MILIEU MONTAGNARD** aux visiteurs des Réserves Naturelles des Contamines-Montjoie et de Passy.

6. Les élus ont adopté **LA STRATÉGIE BUDGÉTAIRE DE LA COLLECTIVITÉ POUR L'ANNÉE À VENIR** lors du conseil communautaire qui s'est tenu à Saint-Gervais-les-Bains le 28 février.

7. Les **ÉTUDES PRÉALABLES À LA RÉNOVATION SE POURSUIVENT AU CENTRE SPORTIF** intercommunal situé dans le parc thermal au Fayet. Celles-ci permettront d'établir un cahier des charges précis des travaux à effectuer.

8. Le 7 mars, **UNE VISITE DE CONFORMITÉ A EU LIEU DANS LES NOUVEAUX LOCAUX DES MOUSSAILLONS** à Sallanches. Ceux-ci ont été conçus pour répondre aux besoins de ce multi-accueil qui reçoit des enfants valides, âgés de 4 mois à 3 ans et des enfants en situation de handicap jusqu'à l'âge de 6 ans. *(Voir Ma Vie n°19)*

5

7

6

8

AGRICULTURE ET FORÊT : SOUTENIR LES PROFESSIONNELS ET SENSIBILISER LA POPULATION

Depuis une dizaine d'années, l'intercommunalité du Pays du Mont Blanc agit avec la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix pour valoriser les activités agro-pastorales et forestières grâce au Plan Pastoral Territorial et à la Charte forestière. Ces actions, menées de Sallanches à Vallorcine, s'adressent aussi bien aux entreprises locales et aux propriétaires qu'aux scolaires et au grand public.

3 VISITES DE CHANTIERS FORESTIERS

Les métiers du bois et de la forêt sont souvent peu connus de la population locale ou des touristes. Au cours de l'été 2017, trois journées de visite ont été organisées sur des chantiers pour permettre au grand public de découvrir le quotidien des entreprises de travaux forestiers et des gestionnaires de forêts dans les territoires de montagne.

L'intérêt témoigné par les participants a prouvé que ce type d'opération répond à une attente du public. Les professionnels ont également apprécié de pouvoir faire découvrir leur activité.

En 2018, de nouvelles visites de chantier devraient avoir lieu. Des visites de scieries sont également envisagées.

10 CLASSES

de primaire du Pays du Mont-Blanc participent cette année au projet « Un berger dans mon école ». Une découverte du métier de berger pour les élèves grâce à plusieurs temps forts : une rencontre avec un berger en classe, une visite de ferme ou d'alpage, une grande journée d'animations pour toutes les classes participantes.

Ce projet financé par la Région et l'Europe sera reconduit pour l'année scolaire 2018 / 2019.

Les activités agro-pastorales et forestières sont traditionnellement présentes sur notre territoire.
Elles permettent de maintenir les espaces naturels et de développer les circuits économiques autour de la valorisation de produits locaux (agricoles ou bois).
Notre travail de soutien et de sensibilisation est essentiel si nous voulons pérenniser ces activités »

Serge Revenaz
Vice-président en charge de l'Agriculture et de la forêt

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

L'Europe et la Région Auvergne Rhône-Alpes interviennent en cofinancement de nombreux projets sur les alpages notamment.
L'animation de la Charte forestière est soutenue par l'Europe (FEADER), l'animation du Plan Pastoral Territorial par la Région.

70%
DE SUBVENTIONS

Les agriculteurs candidats pour réaliser des travaux d'aménagement des alpages (électricité, accès à l'eau, débroussaillage, logement…) sont invités à présenter leurs projets aux services de la CCPMB.

Pour les dossiers éligibles, l'intercommunalité se charge de collecter des financements auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Union Européenne dans le cadre du Plan Pastoral Territorial.
70% des travaux peuvent être subventionnés pour soutenir l'agriculture de montagne.

SCIERIES AU PAYS DU MONT-BLANC, UNE ACTIVITÉ EN DANGER

En 2017 la CCPMB a mené une enquête sur l'activité des scieries du territoire. Voici ce qu'il en ressort. D'une part, l'usage du bois dans les constructions reste une tradition forte. D'autre part, le Pays du Mont Blanc dispose de tous les maillons de la filière bois, y compris des scieries, indispensables à la transformation de la ressource forestière. Pourtant, les matériaux utilisés sont rarement locaux.

Les scieries ont actuellement du mal à se maintenir sur le territoire en raisons de nombreuses contraintes : concurrence du bois d'importation, difficultés de recrutement, cohabitation avec le voisinage… Beaucoup ont cessé leur activité ces 10 dernières années, si bien qu'elles sont moins de 10 à subsister aujourd'hui.

Afin d'enrayer ce phénomène, il est indispensable que les consommateurs locaux se préoccupent davantage de la provenance de leur bois et qu'ils se rapprochent des entreprises locales qui proposent une large gamme de services.

PLUS D'INFOS

Chargée de mission agriculture / forêt : Aline Pissard
: 04 50 93 72 83 / : a.pissard@ccpmb.fr / : www.ccpmb.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : QUELLE ORGANISATION ?

La collecte des déchets ménagers, des matériaux recyclables, du verre, l'entretien des conteneurs semi-enterrés et des trottoirs avoisinants… depuis 2013 - date de la mutualisation de la collecte des ordures ménagères - l'organisation de la gestion des déchets a profondément changé. Les communes, la CCPMB et le SITOM des Vallées du Mont Blanc jouent chacun un rôle.

Mais qui fait quoi aujourd'hui ?

CCPMB

- Installe et entretien les points de collecte
- Collecte les ordures ménagères et les déchets recyclables
- Gère les déchèteries de Megève, Sallanches et Saint-Gervais-les-Bains

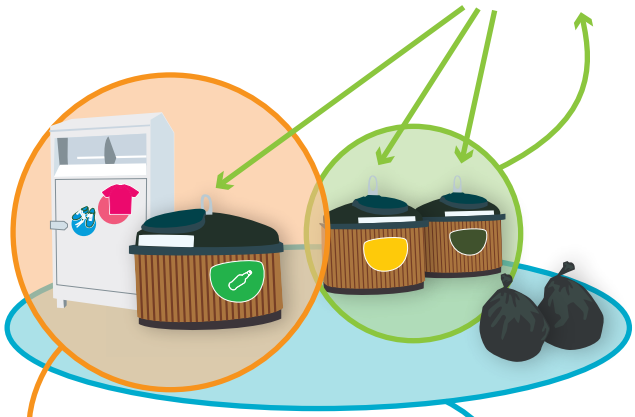

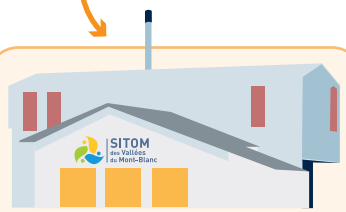

SITOM des Vallées du Mont-Blanc

- Gère la collecte du verre et du textile
- Réalise des animations sur la réduction et la gestion des déchets
- Valorise énergétiquement des déchets
- Transfère les recyclables vers le centre de tri
- Gère la déchèterie de Passy

Mairies

- Assurent le nettoyage de la voirie *(y compris autour des points de collecte)*
- Interviennent en cas de dépôts sauvages *(nettoyage et contraventions)*

LE SERVICE EN 2018

1er trimestre

Finalisation des travaux de mise aux normes et de modernisation des déchèteries

Démarrage de la facturation des apports des professionnels en déchèterie.

2e trimestre

Poursuite de la mise en place des conteneurs semi-enterrés sur le secteur de Domancy / Passy / Sallanches > Fin de la collecte en bacs roulants.

3e trimestre

Mise en place de nouveaux points de collecte en semi-enterré sur les secteurs de Demi-Quartier / Megève / Praz-sur-Arly et Combloux / Saint-Gervais.

4e trimestre

Réception d'un nouveau camion grue de collecte qui remplace 2 anciens camions.

© Adobe stock

FINANCES : DES EFFORTS QUI PAYENT

La santé financière de la CCPMB s'améliore grâce à un important travail d'économies, de bonne gestion et de recherches de nouveaux financements, ce qui permet d'envisager l'avenir plus sereinement… Retrouvez dans ce dossier tous les éléments pour comprendre l'état financier de l'intercommunalité du Pays du Mont-Blanc.

© Mairie de Cordon

Dans quelle situation financière se trouve actuellement la CCPMB ?

Serge Paget, *Vice-président en charge des finances :* En nette amélioration ! En 2017, les efforts d'économie et de bonne gestion des services, la mise en place de nouveaux partenariats et l'augmentation de la fiscalité nous a permis d'améliorer nos finances. Nous avons retrouvé une situation qui nous permet d'envisager l'avenir plus sereinement. Mais il faut rester prudent, ces résultats sont à maintenir et à consolider.

Est-ce une bonne nouvelle pour les contribuables du Pays du Mont Blanc ?

Oui, c'est une bonne nouvelle car nous avons voté dès le 28 février dernier le gel des taux d'imposition des 4 taxes (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et non bâti, cotisation foncière des entreprises).

D'ailleurs je tiens à souligner que les taux fixés par la Com'com sont relativement bas en comparaison des autres intercommunalités du département et de France. Concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, nous poursuivons son uniformisation pour tendre à un taux unique sur les 10 communes.

« Pas d'augmentation du taux de fiscalité en 2018 malgré des investissements et de nombreuses réalisations »

Des marges financières, mais pour quels projets intercommunaux ?

Nous continuons de faire avancer les projets communautaires axés sur la qualité de l'air qui mobilisent 3 060 000 euros soit 21 % du budget total de la CCPMB ainsi que sur la politique de la mobilité et le développement durable. Dans le même temps, nous poursuivons nos efforts d'économie et de bonne gestion. Dès ce printemps, nous attaquons la rénovation de la piscine et du gymnase intercommunal du Parc Thermal pour un montant total estimé à 4 300 000 €. C'est un de nos principaux investissements jusqu'en 2020. Nous le réalisons avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Centre sportif étant principalement utilisé par nos lycéens. En parallèle, nous investissons beaucoup pour moderniser notre collecte des ordures ménagères et des matériaux recyclables.

Les CEE, des recettes pour notre environnement

Depuis le début de l'année 2018, la CCPMB bénéficie d'une nouvelle aide financière : les Certificats d'Économie d'Énergie. Quand la CCPMB ou l'une de ses 10 communes effectuent une action permettant des économies d'énergie (rénovation énergétique des bâtiments tels que l'école de Passy Chef Lieu, éclairage public ou changement de chauffage par exemple), l'intercommunalité reçoit un Certificat d'Économie d'Énergie, qui peut ensuite être racheté par des entreprises publiques via un système de conventions.

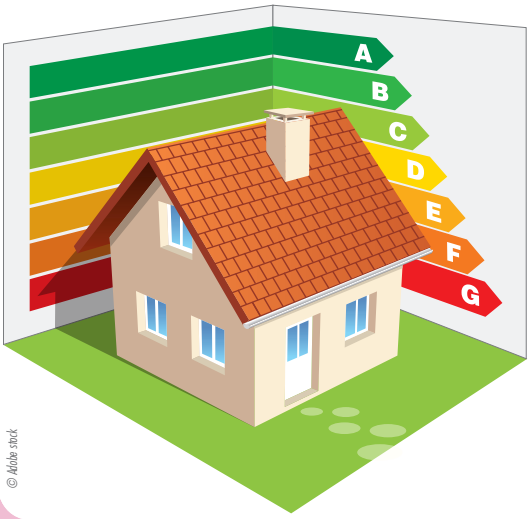

© Adobe stock

La CCPMB a signé une convention avec EDF qui lui rachète l'intégralité de ses CEE. Cette action permettra de récolter jusqu'à 1 200 000 d'euros qui seront en partie reversés aux communes. Le solde aidera la CCPMB à financer des actions pour améliorer la qualité de l'air dans la vallée.

Des taux d'imposition qui restent très bas.

	TAUX DE FISCALITÉ		
	départemental moyenne 2016	nationale moyenne 2016	CCPMB 2017
Taxe d'habitation	3,67 %	5,18 %	**2,08 %**
Foncier bâti	2,69 %	4,71 %	**1,68 %**
Foncier non bâti	15,50 %	12,69 %	**7,01 %**
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	4,72 %	5,69 %	**2,8 %**

Les taux vont rester identiques pour 2018

La CCPMB a prévu de financer de nombreuses actions en 2018 :

habitat **402 000 €**
(aides aux propriétaires, soutien à la création de logements sociaux, mise en place de la plateforme de rénovation énergétique)

Certificats d'Économie d'Énergie **1 000 000 €** redistribué aux communes

Montenbus **485 000 €**
le service de transport à la demande

transport scolaire **1 881 000 €**

Centre sportif du Parc Thermal **370 000 €**

crèche multi-accueil **104 000 €**

éducation à l'environnement **84 000 €** d'actions de sensibilisation

Les Ambassad'R au service de l'air et de l'énergie **100 000 €**

agriculture, forêts, alpages **44 000 €**

© JC Pregnolato

Comment se place la CCPMB par rapport à la moyenne des communautés de communes de France ?

	CCPMB	MOYENNE FRANÇAISE	
Dette	112 € / hab	160 € / hab	😊
Dépenses de fonctionnement	190 € / hab	270 € / hab	😊
Recettes réelles de fonctionnement	208 € / hab	435 € / hab	☹
Dépenses d'équipement	16 € / hab	72 € / hab	☹
Dépenses liées au personnel de la CCPMB *(en pourcentage du budget de fonctionnement)*	16 %	34 %	😊

Ordures ménagères : une mutualisation pour une baisse des coûts du service

Le travail d'optimisation du service de collecte des ordures ménagères a porté ses fruits. En 2017, la poursuite de ces efforts s'est traduite par une optimisation des coûts permettant une amélioration de la situation budgétaire. 2018 devrait voir cette tendance se poursuivre.

La CCPMB continue de rechercher de nouvelles recettes. En parallèle, elle poursuit ses efforts d'économie et son programme d'investissement dans les conteneurs semi-enterrés. Tout en conservant la qualité du service, celui-ci engendre des économies. Il permet d'optimiser les circuits de collecte et d'améliorer le tri sélectif pour obtenir de nouvelles recettes. En effet, les déchets recyclables mieux triés peuvent être réinjectés dans les filières de retraitement. Cette valorisation coûte moins cher à la collectivité que l'incinération.

Ces actions vont permettre de ramener ce budget à l'équilibre en 2019.

L'évolution des recettes de fonctionnement
Vers une suppression de la subvention d'équilibre en 2019

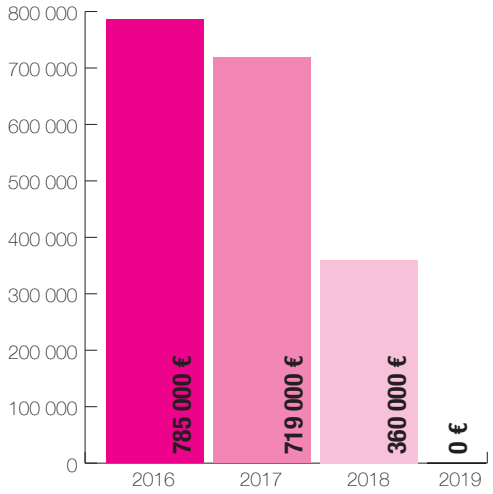

LES ACTIONS CONTRE LA POLLUTION

Les Ambassad'R ont frappé à **1500 PORTES**

1 HABITANTS SUR 5 (300 personnes) leur **ont ouvert**

95 % **des personnes** interrogées se sont déclarées satisfaites de leurs échanges avec les Ambassad'R

55% des habitants du territoire utilisent un **chauffage au bois**

3000 particuliers, dont 1/3 sur le territoire de la CCPMB, ont bénéficié du **Fonds Air Bois** pour moderniser leur système de chauffage

43 entreprises ont bénéficié d'un diagnostic de leurs émissions de polluants dans l'air, dans le cadre du **Fonds Air Entreprises**

35 véhicules électriques (voiture ou vélo) ont été achetés sur le territoire de la CCPMB grâce aux aides du dispositif **Territoire à énergie Positive** (TEP CV)

RANDONNÉES SANS FRONTIÈRE

Chaque année, la CCPMB et ses partenaires de l'Espace Mont-Blanc proposent à une quarantaine de jeunes, âgés de 12 à 16 ans des séjours de randonnée autour du Mont-Blanc. Une expérience intense de découverte de soi, de la montagne et de nos voisins italiens et suisses.

Le jour J, les participants français, italiens et suisses se retrouvent au point de départ. Les amis, venus à plusieurs entament la conversation, les autres observent de loin ceux qui vont être leurs compagnons de randonnée pour les 5 jours à venir. Du coté des parents, l'appréhension est palpable de laisser partir pour la première fois son enfant sur les chemins mais ceux dont les aînés ont déjà participé aux séjours les rassurent.

Rapidement, les accompagnateurs lancent la dynamique de groupe. Un bisou à papa et maman et c'est parti ! Des jeux de présentation s'organisent pour détendre l'atmosphère. La timidité du début fait place à la curiosité puis à la complicité. La marche et les nouvelles expériences soudent très vite les ados malgré les différences de culture et de langue.

Un séjour extraordinaire

Au cours des jours suivants, les découvertes s'enchaînent. Première nuit en refuge, première vision d'un gypaète barbu, passage d'un pays à l'autre… Les étapes sont calibrées pour que tous puissent en venir à bout et les moments d'efforts alternent avec des animations ou des rencontres avec un glaciologue, un garde de Réserve Naturelle… En cas de coup de fatigue ou de mauvais temps, tout le monde s'entraide et s'encourage pour arriver au refuge où un accueil chaleureux et un bon repas attendent les participants. C'est aussi le moment de se détendre en petits groupes, et de faire mieux connaissance autour d'un jeu de société.

Au terme du séjour, quand vient le moment de se séparer, l'émotion se fait sentir. Les randonneurs, fatigués mais émerveillés par les paysages traversés échangent leurs coordonnées. C'est sûr, ils garderont le contact pour, pourquoi pas, repartir randonner ensemble sur les sentiers du massif du Mont-Blanc.

PLUS D'INFOS

- Du 15 au 19 juillet → Entre Val d'Aoste et Beaufortain.
- Du 22 au 26 juillet → De Bourg-Saint-Maurice à Courmayeur.
- Du 29 juillet au 2 août → De Samoëns à Salvan.
- Du 5 au 9 août → De Bourg-Saint-Pierre à Courmayeur.

Renseignements et inscriptions auprès de François Amelot @ : f.amelot@ccpmb.fr

Nos partenaires pour les séjours transfrontaliers :